Sur motion de M. Geoffrion, secondé par M. DeCosmos.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant le nombre d'officiers nommés et de nominations faites dans le service public entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, indiquant la charge, le salaire attaché à cette charge, la date de la nomination et le nom et la résidence de la personne ou des personnes nommées.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de

cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de l'honorable Sir John A. Macdonald, secondée par l'honorable M. Cameron

(Cardwell),

Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouvernour-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état donnant tous ordres en conseil relatifs à la nomination d'Edward Jenkins, écr., comme agent d'émigration à Londres agent général pour le Canada, dans le Royaume-Uni, ou à sa nomination à tout autre charge qu'il peut occuper sous le gouvernement du Canada, avec copie de sa commission ou de ses commissions, et de toutes instructions à lui données en vertu de ses commissions.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de

cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Résolu, Qu'il soit nommé un comité spécial de vingt et un membre, composé de MM. Wood, Chisholm, Irving, Walker, Jetté, Cameron (Huron), Charlton, Colby, Musson, Ryan De Cosmos, McDougall (Trois-Rivières), Norris, Blain, Brouse, Buell, Pickurd, Carmichael Sinclair, Dymond et Macdonald (Cornwall), chargé d'examiner les réponses qui auront été faites à une série de quéstions adressées par le greffier de cette chambre, depuis la dernière session, aux manufacturiers de la Puissance, touchant leurs intérêts, conformément à une recommandation d'un comité de cette Chambre, et obtenir de plus amples informations sur le sujet, et en faire rapport à cette chambre de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Ordonné, Que le quorum du dit comité soit de sept membres.

Sur motion de M. Ross (Middlesex), secondée par M. Trow.

R.solu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état donnant tous les détails nécessaires touchant le progrès des travaux sur la section 13 du chemin Intercolonial, et indiquant le coût d'après le premier contrat, le bonus (s'il en est) qui a été payé de trop, le montant nécessaire pour terminer l'entreprise et l'état actuel des travaux en voie de progrès sur la dite section; aussi, un état de toute autre somme payée par l'ordre des commissaires à compte du dit contrat, avec les dates des paiements.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par coux des membres de

cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Smith (Selkirk), secondée par M. Geoffrion.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de la proclamation datée le 6 décembre 1869 relative aux difficultés qui ont eu lieu dans le Norà-Oucst en 1869 et 1870, et copie de toute correspondance et de toutes communications entre le gouvernement de la Puissance, le gouvernement de la province de Manitoba, et le gouvernement impérial, et de toutes autres communications en la possession du gouvernement relatives à l'amnistie mentionnée dans la dite proclamation.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par coux des membres

de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

M. Smith (Selkirk), propose, secondé par M. Geoffrion, qu'il soit nommé un comité spécial de neuf membres, chargé de s'enquérir des causes des difficultés qui ont existé dans le